

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 111/2018

OBJET : Sport : PROJET D'AMENAGEMENT D'UN PLATEAU SPORTIF :

L'an deux mille dix-huit, le 30 du mois d'Octobre à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 octobre 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI /Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Sophie ESPOSITO / Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Gracienne DODAIN/ Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Véronique PINAY

PROCURATIONS : Taoufik FATFOUTA à Philippe MINEUR - Jérémy GIBELLIN à Charles BEVACQUA

ABSENTS : Françoise DAMILANO / Mélanie MORINI / Sonia CHAKROUNI / Guy GRANIER /Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO /Jean-Yves LESSATINI /Régine RODRIGUEZ

Secrétaire de séance : BIANCHI Romain

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de solliciter une aide financière afin de pouvoir réaliser l'équipement d'un plateau sportif sur la commune de Drap.

DESCRIPTIF DU PROJET :

Modèle de matériel	Quantité	Prix unitaire H.T	Total cumulé
Travaux préparatoires : Plateforme en béton poreux (acheminement du matériel, installation du chantier, gestion et évacuation des déchets, réalisation du DOE	1	1 500,00 €	1 500,00€
Construction d'une plateforme : terrassement sur 1 300m ² , isolation en empierrement sur 15cm, réalisation d'une dalle en béton sur 1 224m ² , coloration de la dalle sur 1 224m ² , réalisation de la piste d'athlétisme sur 4 couloirs.	1	63 409,00€	63 409,00€
City Stade Duo : frontons et palissades latérales, 2 buts combinés hand/foot/basket, 2 poteaux multi jeux, 2 fonds de buts anti-vandalisme, 1 espace ados et 1 espace juniors avec équipement, 4 accès dont 2 PMR, 1 panneau d'information réglementaire norme 15312	1	33 000,00€	33 000,00€
Revêtement en gazon synthétique 20mm sablé	1	9 900,00€	9 900,00€
Tests de conformité	inclus	inclus	inclus
Total de la réalisation		107 809,00€	107 809,00€

Plan de financement :Plan de Financement

Région	32 342,70 €	30,0%
D.E.T.R	21 561,80 €	20,0%
Département	32 342,70 €	30,0%
Part Commune	21 561,80 €	20,0%
Total HT	107 809,00 €	100,0%

Il est décidé au Conseil municipal d'autoriser le Maire ou son représentant :

- à lancer toutes les démarches nécessaires afin de procéder aux demandes de subvention pour un montant total des travaux estimés à **107 809,00 € H.T (cent sept mille et huit cent neuf euros)**.
- à lancer la participation financière du Département pour un montant de **32 342,70 €**.
- à solliciter la participation financière de l'État pour un montant de **21 561,80 €**.
- à solliciter la participation financière de la Région pour un montant de **32 342,70€**.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Votants : 18 Absents : 9 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Robert NARDELLI
Maire de DRAP